

Bruxelles, le 15 mars 2024 (OR. en)

> 7259/24 PV CONS 9 RELEX 269

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE (Affaires étrangères/Commerce) 25, 26, 27, 28 et 29 février 2024

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour qui figure dans le document 6738/24.

Activités non législatives

- 2. 13^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce
 - a) Conclusions au début de la 13^e conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (Base juridique: article 207, paragraphe 4, premier alinéa du TFUE)

 Approbation

b) Conclusions à la fin de la 13^e conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce 6765/24

(Base juridique: article 207, paragraphe 4, premier alinéa du TFUE)

Approbation

- c) Décision du Conseil sur la position à prendre au nom de l'Union européenne, au sein de la 13^e conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (Base juridique: article 207, paragraphe 4, premier alinéa, en liaison avec l'article 218, paragraphe 9, du TFUE) *Adoption*
- 5162/24 + COR 1 + ADD 1 5163/24

6764/1/24 **REV 1**

3. Divers

Sur la base d'une proposition de la Commission

7259/24 2